

Notice explicative

BOURSE DE L'EMPLOI

Le Centre de Gestion assure deux types de missions sur l'emploi : **la publicité** des offres des collectivités et **la mise en relation** entre les demandeurs d'emploi en recherche de mobilité et les offres.

I / LA PUBLICATION DES OFFRES D'EMPLOI

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde est chargé d'assurer la publicité des déclarations de vacance ou de création d'emploi que lui déclarent obligatoirement les collectivités et établissements publics locaux du département.

Ces offres d'emploi sont publiées :

Sur le site Internet emploi-territorial

<http://www.emploi-territorial.fr>

Avec une mise à jour en temps réel

Sur le site Internet de la fédération Nationale des centres de gestion

<http://www.fncdg.com>

Avec une mise à jour quotidienne

II / MISE EN RELATION DEMANDES D'EMPLOI / OFFRES D'EMPLOI

Le Centre de Gestion assure, via le site emploi territorial, la diffusion des demandes d'emploi des fonctionnaires en recherche de mobilité et/ou des personnes inscrites sur liste d'aptitude d'accès à un grade de la fonction publique territoriale.

Les demandeurs doivent s'inscrire **directement** sur le site et peuvent recevoir, en ligne, sur leur mail personnel, les offres d'emplois correspondant à leur recherche.

Ils peuvent, à tout moment, consulter les offres émises par les collectivités sur ce même portail.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Centre de Gestion à l'adresse mentionnée ci-dessous.

